## Madame la rectrice,

Suite à l'information émanant de vos services « déploiement d'Educ Connect 1D et du téléservice LSU 1D » aux directeurs et directrices de l' académie, il nous semble, d'une part, qu'il ne s'agit en aucune façon d'une simplification de la communication entre école et familles, la majorité des parents d'élèves étant beaucoup moins formé-e-s à l'outil numérique que l'administration tend à le croire. D'autre part, cette mise en place reposera sur les directeurs et directrices , ce qui s'ajoutera aux tâches multiples qu'ils-elles ont déjà à accomplir, sans aide administrative, depuis la disparition des contrats AVS/EVS.

Ces directeurs-directrices devront de surcroît pallier les difficultés rencontrées par les parents. Devront ils-elles se muer en conseiller-ères informatiques ?

Cette nouvelle charge de travail est mal perçue par nos collègues directeurs-directrices.

La volonté ministérielle de création d'un statut de chefs d'établissement pour les directeursdirectrices d'école nous paraît inappropriée. SUD éducation revendique une gestion collégiale des établissements du premier degré.

Face à ce constat, SUD éducation Pas-de-Calais soutiendra ceux et celles qui refuseront de s'engager dans le « déploiement de cet outil ».

Veuillez être assurée, Madame la rectrice, de notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

Pour SUD éducation 62, Louis-Jean Porquez co-secrétaire départemental mandaté premier degré